



**RELAIS DE
LA FLAMME
OLYMPIQUE**

Rappel des règles régissant la captation d'images durant le relais de la flamme olympique par les services de communication des villes traversées et des entités partenaires

- ❶ La production d'images en direct ainsi que les interviews des porteurs à l'intérieur des convois du Relais de la Flamme n'est pas autorisée. Les communicants pourront en revanche tourner des images mais pas de live, en se tenant en dehors du convoi !
- ❷ Les images officielles seront accessibles sur une médiathèque en ligne, mise en place et régulièrement alimentée par les équipes de Paris 2024.
- ❸ La production d'images aériennes, par quelque mode que ce soit, en direct ou en différé, est interdite, sur tous les convois du Relais de la Flamme, qu'ils soient aériens, terrestres ou maritimes.
- ❹ Le reste du parcours (hors convoi) est libre d'accès.
- ❺ L'accès aux centres des relayeurs est règlementé.
- ❻ Les communicants devront s'inscrire sur la liste des agents mobilisés sur le parcours de chaque commune, sollicitée par Ariane Mandé et Chelda Kanapé (équipe pilotage du relais de la flamme).

LA FLAMME ARRIVE EN GUYANE
Rendez-vous le 9 juin 2024!

Plus d'informations ↪